

## Communication de Jacques FAYETTE

Mardi 22 mars 2022

### « La Conférence sur l’Avenir de l’Europe<sup>1</sup> »

Le 22 février suite à la déclaration de Vladimir Poutine reconnaissant les républiques autoproclamées du Dombass, Ingrida Šimonyté, première ministre de Lituanie déclarait : “*Ce à quoi nous avons assisté peut sembler surréaliste pour le monde démocratique mais la manière dont nous allons répondre déterminera notre avenir pour les générations futures*”.

Ursula von der Leyen 1<sup>er</sup> mars au Parlement européen : « *La sécurité et la défense européennes ont évolué davantage au cours des six derniers jours qu’au cours des vingt dernières années* ».

La Conférence sur l’Avenir de l’Europe est (ou était) destinée à recueillir les suggestions des citoyens européens par internet et par divers panels et tables rondes associant aussi des élus, pour adapter les institutions européennes aux nécessités des temps. Les Etats ne partagent pas le même point de vue et douze pays membres estiment (ou estimaient) qu’il ne faut pas modifier les traités.

Dans un premier temps nous présenterons le fonctionnement actuel des institutions. Nous montrerons notamment que le Conseil européen (réunion des chefs d’Etat et de gouvernement) est devenu l’organe décisif du système, en violation des traités. A titre d’illustration les quatre réunions annuelles (une par trimestre) sont devenues quinze en 2020 pendant la crise sanitaire et les Représentants permanents (Coreper) assurent une part croissante de la direction de l’Union. (Giraud, 2022) la gestion quotidienne.

Dans un deuxième temps nous présenterons les résultats de divers sondages d’opinion (Eurobaromètre) montrant globalement l’attachement des citoyens européens à la construction européenne et l’insatisfaction sur la manière dont elle est gérée. Nous verrons également comment le Parlement européen veut s’affirmer politiquement.

Dans un troisième temps nous décrirons l’architecture de la Conférence pour l’Avenir de l’Europe voulue par le Président français dans sa lettre de mars 2019 à tous les Européens (Macron, 2019) ainsi que les résultats provisoires de ses travaux présentés à Strasbourg les 11 et 12 mars 2022.

Bien entendu les événements actuels vont modifier en profondeur le résultat de cette consultation qui peut sembler dépassée. Notre conclusion tentera donc de dresser le contour de cette puissance européenne en voie de construction, des chimères d’hier deviennent des réalisations urgentes et réalisables. (Cohen & Robert, 2022).

## Références

Cohen, E., & Robert, R. (2022, mars 4). Europe: naissance d'une puissance. *Telos*, p. 4. Récupéré sur <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/europe-naissance-dune-puissance.html>

Giraud, J.-G. (2022, février). Réforme de la gouvernance de l'Union. *Amis du Traité de Lisbonne*. Récupéré sur <https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post/r%C3%A9forme-de-la-gouvernance-europ%C3%A9enne>

Macron, E. (2019, Mars 4). Pour une renaissance européenne. Récupéré sur <https://www.vie-publique.fr/discours/268209-emmanuel-macron-4032019-construction-europeenne-renaissance>

---

<sup>1</sup> Ce texte a été rédigé le 7 mars 2022

